

Direction des Finances et des Achats

Sous- Direction du Budget

Direction des Ressources Humaines

Sous- Direction du Pilotage

2025 DFA – DRH 69 Projet de budget primitif emplois pour 2026

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Cher- e-s collègues,

Le volet emplois du budget primitif 2026 traduit les priorités de la mandature, avec 659 créations de postes au premier rang desquelles figurent la montée en puissance de la Police municipale parisienne, la priorité sociale pour la déprécarisation des agents, le développement de nouveaux services public pour les Parisiens et le renforcement de la protection de l'enfance. Ces créations sont pour parties financées par 429 redéploiements de postes. En incluant les mesures liées au changement de périmètre, aux transferts et aux transformations de postes (-17), le solde net du budget primitif emplois 2026 est de +213.

La poursuite de la montée en puissance de la Police municipale parisienne : +400 postes

A la Direction de la police municipale et de la prévention, les effectifs sont renforcés dans les proportions suivantes :

- 150 postes d'agent de police municipale ;
- 225 postes d'agent d'accueil et de surveillance ;
- 25 postes de chef de service de la police municipale.

La priorité sociale pour la déprécarisation : +71 postes

Dans le cadre du plan pluriannuel de déprécarisation, 50 postes sont créés à la Direction des affaires scolaires, qui permettront de déprécariser des personnels vacataires de l'animation.

A la Direction des affaires culturelles, 21 postes pérennes sont créés pour 9 assistants spécialisés d'enseignement artistique et 12 professeurs d'enseignement artistique.

De nouveaux services publics pour les Parisiens : +117 postes

A la Direction des familles et de la petite enfance, 44 postes sont créés dont 22 postes pour la reprise en régie de la crèche Villa Marcès (11^e), 13 postes pour la fusion d'établissements d'accueil de la petite enfance (9^e-19^e-20^e) et 9 postes dans le cadre de la réforme NORMA.

A la Direction des espaces verts et de l'environnement, 40 postes sont créés pour l'entretien de nouveaux espaces verts et des jardinières.

A la Direction des affaires culturelles, 11 postes sont créés pour le développement de l'offre pédagogique dans les conservatoires municipaux parisiens.

A la Direction de la jeunesse et des sports, 10 postes sont créés : 8 pour la création d'un équipement multisports au centre sportif Carnot (12^e) et 2 postes pour l'extension du centre sportif Charles Moureux (13^e).

A la Direction de la santé publique, 10 postes sont créés : 2 en renfort en orthophonie, et psychomotricité, 2 pour le service municipal d'actions de salubrité et d'hygiène, 5 pour le service de l'accès aux soins et 1 au CAPP.

A la Direction du logement et de l'habitat, 2 postes sont créés dont 1 poste pour le contrôle des meublés touristique et 1 poste pour le suivi de la commission ARPP (accompagner et reloger les publics prioritaires).

Le renforcement de la protection de l'enfance : +45 postes

A la Direction des solidarités, en renforcement de la politique de protection de l'enfance, 27 postes sont créés pour la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP 75).

A la Direction des affaires scolaires, 14 postes sont créés pour renforcer les CASPE notamment dans leurs missions de recrutement et de contrôle ainsi que pour l'ingénierie de formation.

4 postes sont également créés à l'Inspection générale, pour renforcer les équipes face à l'accroissement du nombre d'enquêtes administratives.

La qualité de l'espace public : +10 postes

A la Direction de la propreté et de l'eau, 9 postes de terrain sont créés pour les équipes urgence propreté de l'après-midi.

A la Direction de l'urbanisme, 1 poste est créé à la police de l'urbanisme.

Des mesures d'amélioration de la qualité de vie au travail : +16 postes

A la Direction des ressources humaines, 2 postes sont créés au service de médecine préventive.

Au titre du protocole relatif aux professionnels de l'animation, 6 postes sont créés à la Direction des affaires scolaires pour renforcer les moyens d'encadrement des équipes et le suivi des établissements.

Au titre du protocole de renforcement de l'attractivité de la catégorie B de la filière technique, 112 postes de chefs d'exploitation sont créés par transformation de postes de personnel de maîtrise et de technicien supérieur dans les directions et 8 postes sont créés au sein des non-répartis.

Des créations de postes largement financées par redéploiement : - 429 postes

Pour contribuer au financement de ces 659 créations, 429 postes sont supprimés dont 20 au Cabinet de la Maire de Paris, 120 à la Direction des affaires scolaires, 61 à la Direction des familles et de la petite enfance, 46 à la Direction de l'immobilier, de la logistique et des transports et 182 à la Direction de la police municipale et de la prévention.

Des mesures de périmètre, de transformations et d'ajustement technique : -17 postes

A la demande de la Direction des affaires scolaires, un transfert de 4 postes d'adjoints techniques des établissements d'enseignement est effectué en direction des caisses des écoles.

10 contrats de projet, créés en 2024, sont sortis du périmètre des emplois permanents de la Ville. Il s'agit de :

- 1 contrat de projet à la Direction des finances et des achats pour la refonte du SI finances ;
- 3 contrats de projet à la Direction des affaires culturelles, pour les opérations d'archéologie préventive autour du Palais de justice ;
- 3 contrats de projet à la Direction des solidarités le déploiement des équipes mobiles de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- 1 contrat de projet à la Direction des solidarités, pour le projet France Travail ;
- 1 contrat de projet à la Direction de la transition énergétique et du climat, pour le projet Horizon-Europa P2Green ;
- 1 contrat de projet à la Direction de la transition énergétique et du climat, pour le projet européen Near.

Au titre de l'acte II de la territorialisation de la Ville du quart d'heure, 35 postes d'adjoints techniques sont transférés à la Direction de la démocratie, des territoires et des citoyens, dont 17 postes de la Direction de la propreté et de l'eau, 12 postes en provenance de la Direction des espaces verts et de l'environnement et 6 de la Direction de la voirie et de déplacements.

D'autres transformations de postes sont réalisées pour permettent une meilleure adéquation du schéma d'emploi avec les besoins fonctionnels des directions. Parmi ces transformations, 17 postes de directeurs sont transformés en 17 postes de directeurs adjoints, afin de mieux distinguer les fonctions exercées.

Le solde des transformations est de -3 postes.

Au total, le budget emplois 2026 présente un solde net de **+ 213 postes** pour un impact en masse salariale de 21,9 M€ en année pleine, dont 5,4 M€ sur 2026 et un effet report de 16,5 M€ sur 2027.

Je vous prie, cher-e-s collègues, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris